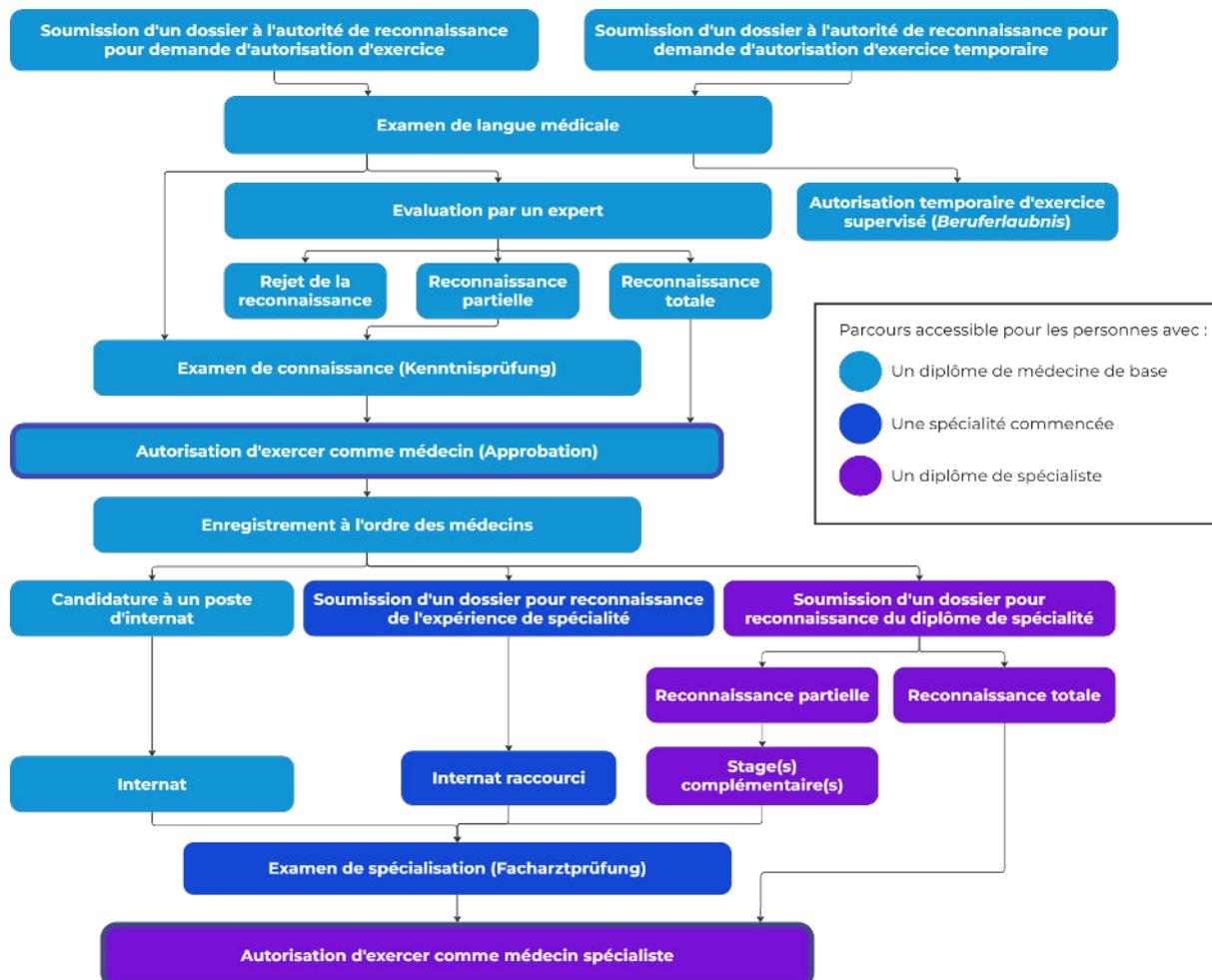

Reconnaissance des qualifications des médecins réfugiés
Un comparatif des pratiques européennes

ALLEMAGNE

Selon un rapport de l'OMS¹, la gestion de l'épidémie de Covid-19 en Allemagne a conduit à une hausse des démissions ou des arrêts de travail qui fragilise fortement le système de santé. **En 2021, 35 000 postes de personnels soignants étaient vacants à travers le pays, soit une hausse de 40 % en une décennie.** Selon une enquête menée auprès des hôpitaux allemands de plus de 50 lits, 90 % d'entre eux ont décrit une pénurie de personnel plus importante que d'habitude. Dans la moitié des établissements, les arrêts de travail ont augmenté de 5 à 20 % en 2022.

En 2023, **57 200 médecins étrangers exercent en Allemagne.** Parmi ces médecins, plus de 32 000 viennent de pays en dehors de l'Union européenne. Rien qu'en 2021, 9 636 médecins étrangers ont déposé une demande de reconnaissance de leurs qualifications étrangères. La médecine s'est ainsi retrouvée en deuxième position des professions ayant suscité le plus de demandes, après le personnel soignant et infirmier (13 773 demandes)².

De plus, le personnel infirmier en Allemagne est plus demandé et plus important que jamais. L'agence pour l'emploi allemande estime que d'ici 2025, environ 150 000 infirmiers supplémentaires seront nécessaires. Actuellement, il y a déjà plus de postes disponibles que de personnes qualifiées employées.³



¹ World Health Organisation, *Health and care workforce in Europe: time to act*, 2023

² Make it Germany, *Travailler comme médecin en Allemagne*, 2024.

³ Bundesagentur für Arbeit, *Internationaler Bewerberanzeiger Programm Triple Win - Pflegekräfte*, 2022

A) Information et orientation sur la reconnaissance des diplômes

Une plateforme d'information et d'orientation : *Anerkennung in Deutschland*

En raison d'un nombre important d'instances de reconnaissance lié à la décentralisation allemande, le ministère fédéral de l'éducation et de la recherche en Allemagne a développé **une plateforme "Anerkennung in Deutschland"** ('reconnaissance en Allemagne'). Ce portail s'adresse tant aux professionnels de santé qui détiennent un diplôme acquis à l'étranger qu'aux employeurs et conseillers. Il est disponible en 9 langues en plus de l'Allemand et de l'Anglais.

La plateforme existe aussi sous forme [d'application](#). Elle permet même dans certains Etats et pour certaines professions de santé de présenter la demande de reconnaissance de manière directe et digitalisée.

Sur ce portail se trouve en outre un **moteur de recherche personnalisé** qui permet de trouver la procédure de reconnaissance adaptée à chaque cas (en fonction du pays, de la profession, du lieu de résidence etc...). Des informations sur l'instance de reconnaissance, le coût, les délais, les documents requis, le niveau de langue et les étapes à suivre sont données. Ce moteur de recherche n'est disponible qu'en allemand et en anglais.

Une ligne téléphonique: *Working and Living in Germany Hotline*

Cette **ligne téléphonique**, créée par l'Office Fédéral pour la Migration et les Réfugiés (BAMF) et l'Agence Fédérale pour l'emploi (BA) est originellement destinée à tous les étrangers s'installant en Allemagne. Elle met à disposition quatre types de conseillers, dont certains sont spécialisés dans la reconnaissance des acquis académiques obtenus à l'étranger. Ils peuvent ensuite rediriger vers des centres d'orientation.

Des centres d'information et d'orientation : *IQ Network*

Le réseau IQ du programme *Intégration par la Qualification* propose des **centres de conseil** partout en Allemagne et dans plusieurs pays dans le monde. Ces centres proposent des rendez-vous en présentiel et en plusieurs langues aux travailleurs qualifiés étrangers qui souhaitent faire reconnaître les qualifications professionnelles ou académiques acquises à l'étranger.

Un centre de conseil pour travailleurs qualifiés vivant à l'étranger : le Service central pour la reconnaissance professionnelle (ZSBA)

Le ZSBA est un **centre de conseil** qui accompagne les professionnels qualifiés dans la reconnaissance de leur qualification en amont de leur arrivée sur le territoire allemand. Il va notamment guider sur la procédure à suivre, rassembler les documents nécessaires et transmettre la demande au centre compétent.

B) Niveau de langue

Avant de commencer la procédure de reconnaissance pour être médecin, il est recommandé d'avoir un **niveau d'Allemand B2**. Il n'est **pas nécessaire de fournir des preuves** des qualifications linguistiques lors de l'envoi de la candidature; il faut simplement démontrer les compétences linguistiques au cours de la procédure.

Pour les infirmiers, le niveau recommandé est **entre B1 et B2** selon les Länder. Dans certains Länder, un certificat de niveau B2 suffit, tandis que dans d'autres, un examen est requis.

Des **cours d'Allemand** sont financés partiellement ou totalement par l'Office Fédéral pour la Migration et les Réfugiés (BAMF). Ils vont du niveau A0 (les "[cours d'intégration](#)") au niveau C1 ("cours d'[allemand à des fins professionnelles](#)").

C) Procédure d'autorisation d'exercice

Procédure de reconnaissance du diplôme

Soumission du dossier

Pour les médecins et les infirmiers, la reconnaissance des qualifications fait partie de la procédure qui permet d'obtenir une **licence d'autorisation d'exercice**. Ainsi, en demandant cette autorisation pour exercer ("**Approbat**ion" pour les médecins ou "**Erlaubnis zum Führen der Berufsbezeichnung Pflegefachfrau/Pflegefachmann**" pour les infirmier.es), le dossier sera aussi soumis à des fins de reconnaissance de qualifications.

Il existe près de 1500 instances de reconnaissance différentes en Allemagne. **L'autorité de reconnaissance dépend de la profession, mais aussi du Land** dans laquelle cette profession veut être exercée. Ainsi, il peut s'agir de l'Office d'État de la santé et des affaires sociales (comme à Berlin), ou l'Organisme national de reconnaissance des professions de santé du gouvernement fédéré de Bade-Württemberg.

Il est possible de soumettre le dossier **dès la demande d'asile**, voire depuis l'étranger.

Dans le cas d'un **manque de preuve**, les autorités compétentes exigent une déclaration sous serment attestant que la formation a été suivie dans le pays d'origine. Ensuite, des mesures complémentaires comme des tests ou des stages pourront être demandées.

Méthode de reconnaissance

Bien que différentes autorités soient responsables de la reconnaissance en Allemagne, **l'ENIC-NARIC allemand, appelé l'Office central pour l'enseignement à l'étranger (ZAB)** met cependant à disposition publiquement une **base de données [anabin](#)** qui répertorie - non exhaustivement - les diplômes universitaires dans le monde, surtout dans le domaine de la santé. La base de données précise aussi les cours (durée, description) que la formation contient et toutes les exigences liées aux qualifications conditionnant l'obtention de l'autorisation d'exercer dans le pays d'origine. Il est ainsi possible de savoir à quel niveau du système allemand le diplôme est équivalent. Ces informations sont obtenues grâce à l'étroite collaboration avec les centres nationaux d'information des pays membres de l'Union européenne (NARIC), du Conseil de l'Europe et de l'UNESCO (ENIC).

Les autorités responsables de la reconnaissance peuvent **demander au ZAB une expertise** sur des cas particuliers ou des informations générales sur un pays et son système éducatif. Le ZAB a même créé une **unité "avis d'experts"** (Gutachtenstelle für Gesundheitsberufe (GfG)) en vue d'aider les autorités de reconnaissance des professions de santé. Les avis d'experts visent à simplifier et standardiser les procédures. Les informations correspondent à l'état actuel de la recherche et sont continuellement mises à jour.

Décision

S'il y a des différences substantielles entre la qualification d'origine et le diplôme allemand adéquat pour exercer, l'autorité compétente définit les mesures compensatoires nécessaires pour pouvoir obtenir une équivalence. Elles sont adaptées en fonction des résultats de la reconnaissance du diplôme et des expériences. Ainsi, les infirmiers peuvent soit passer un **test de connaissance** (*Kenntnisprüfung*) soit suivre un **cours d'adaptation** (*Anpassungslehrgang*) qui prend souvent la forme d'un stage en milieu hospitalier. Les médecins qui ont obtenu une reconnaissance partielle doivent réaliser un **test de connaissance** (*Kenntnisprüfung*). Dans certains Länder, il est possible de

ne pas demander l'évaluation complète du dossier et de passer directement le test de connaissance pour les personnes qui savent que leur diplôme ne sera pas totalement équivalent au diplôme allemand. En général, de la préparation de la procédure de reconnaissance jusqu'à l'obtention de l'approbation, il faudra au moins 14 mois.

Si la reconnaissance est complète, il suffit pour les médecins de passer l'examen de langue médicale afin d'obtenir l'autorisation d'exercer (*Approbation*). Les infirmiers ne doivent pas passer d'épreuves supplémentaires. Il faut ensuite présenter des documents complémentaires (ex: certificat de bonne conduite, certificat de bonne réputation, certificat d'aptitude à la pratique médicale) afin d'obtenir l'autorisation d'exercice. Pour les médecins ayant obtenu un diplôme dans un pays en dehors de l'UE, une reconnaissance complète peut être obtenue dans près d'un tiers des cas. En 2023, c'était le cas de 38% des demandes pour la profession d'infirmier.⁴

En cas de rejet de la reconnaissance d'une qualification étrangère, la loi exige que la décision détaille les qualifications, les compétences et les expériences opérationnelles existantes du candidat. L'objectif est que ces qualifications puissent être prises en compte sur le marché du travail pour d'autres métiers.

Examen de langue médicale

Pour les médecins

Après avoir soumis le dossier de demande de reconnaissance, l'autorité compétente demandera au professionnel qualifié de passer un **examen de langue médicale** (le *Fachsprachenprüfung* - FSP) de niveau C1. Il n'y a pas de limite quant au nombre de passages de l'examen.

Il est également bon de savoir que certains Länder, comme la Sarre, le Schleswig-Holstein et la Hesse, proposent des alternatives au test de langue médicale. Par exemple, le test de communication avec le patient (*Patientenkommunikationstest*). La réussite à cet examen donne accès à un permis temporaire de travail (*Berufserlaubnis*).

Pour les infirmiers

Il n'y a pas besoin de passer de test de langue médicale. Dans certains Länder, les infirmiers doivent réussir un test de langue de niveau B2 (*Fachsprachenprüfung*). D'autres Länder prévoient d'introduire cet examen.

Mesures complémentaires

Pour les médecins

Tous les médecins doivent passer le **test de connaissance** (*Kenntnisprüfung*) avec un examen clinique écrit et un examen pratique oral. Le test ne peut être repassé **que deux fois** et il est organisé trois ou quatre fois par an.

Le taux d'échec est entre 40 et 50%. Il est recommandé de préparer le test au moins 6 mois en avance. Les formations payantes au *Kenntnisprüfung* peuvent être **financées par l'Agence pour l'Emploi**. Exercer avec une autorisation temporaire (*Berufserlaubnis*) est aussi un excellent moyen de préparer le test.

Le candidat est informé oralement du résultat de son examen même si celui-ci est aussi communiqué sous forme écrite à l'autorité compétente.

Des cours de préparation gratuits sont proposés par des établissements éducatifs et financés **par le réseau IQ** (voir l'annexe pour plus de détails). Les candidats doivent rechercher ces cours et faire une demande de financement eux-mêmes.

⁴ Böse, Carolin; Schmitz, Nadja; Zorner, Jonathan: Auswertung der amtlichen Statistik zum Anerkennungsgesetz des Bundes für 2023: Ergebnisse des BIBB-Anerkennungsmonitorings. Version 1.0 Bonn, 2024, S. 8.

Pour les infirmiers

Suite aux résultats de l'équivalence, il sera proposé à la personne qui souhaite exercer en tant qu'infirmier, soit un examen (*Kenntnisprüfung*), soit un "cours/période d'adaptation" (*Anpassungslehrgang*).

- L'examen des connaissances est un test pratique et théorique oral passé à l'école infirmière allemande après avoir suivi un cours préparatoire. Le cours préparatoire combiné à l'examen théorique et pratique peut durer de **6 à 9 mois**. Le test ne peut être repassé **qu'une seule fois (donc deux tentatives possibles)**. Les formations payantes au *Kenntnisprüfung* peuvent être **financées par l'Agence pour l'Emploi**. Des bourses peuvent également être octroyées.
- Pour le cours d'adaptation, il faudra faire un stage dans un établissement de santé. Le stage se terminera par une interview avec le tuteur, permettant d'attester des compétences acquises. La durée de la procédure de reconnaissance dans ce cas là peut aller jusqu'à 16 mois, en fonction des besoins identifiés dans l'avis. A la fin de la mesure de compensation, un certificat est délivré et doit être présenté à l'autorité compétente. Celle-ci vérifie alors le certificat et si toutes les autres exigences requises ont été satisfaites, accorde la reconnaissance des qualifications. Le réseau IQ Network apporte aussi de l'aide aux personnes ayant des qualifications d'infirmiers dans la recherche des cours préparatoires à l'examen et au cours d'adaptation.

Il est possible de renoncer à l'évaluation des équivalences et de **suivre directement la période d'adaptation. Cela raccourcit la procédure et réduit les frais administratifs**. Cependant, le test de connaissances ou la période d'adaptation peuvent être **plus longs** car l'expérience théorique et professionnelle ne sera pas prise en compte.

Autorisation d'exercice

Pour les médecins

Une fois l'approbation obtenue, il faudra **s'enregistrer dans l'une des 17 associations médicales** de Land (*Landesärztekammer*) pour pouvoir exercer en tant que médecin assistant non spécialiste. Cet enregistrement ne coûte rien. Cependant il faudra payer une contribution annuelle en tant que membre de l'association par la suite.

Pour les infirmiers

Après avoir obtenu le certificat d'équivalence, les infirmiers peuvent directement commencer à candidater pour des postes à l'hôpital ou autres établissements de santé. Il faut ensuite s'enregistrer auprès de la chambre allemande des infirmiers lorsqu'ils se trouvent en Nordrhein-Westfalen et en Rheinland-Pfalz. Aucune inscription n'est nécessaire dans les autres Länder.

D) Reconnaissance de la spécialité

Avec un diplôme de spécialité

Pour faire reconnaître sa spécialité en médecine, il faut d'abord demander la reconnaissance du diplôme de médecine permettant d'exercer dans son pays puis obligatoirement obtenir l'approbation et souvent être enregistré dans l'une des associations médicales fédérales (*Landesärztekammer*).

La reconnaissance de la spécialité doit en effet être demandée aux **associations médicales des Land** (*Landesärztekammer*) car ce sont elles qui sont responsables de toutes les questions relatives à la formation des spécialistes. Elles analysent le contenu et la durée de la formation/stage sur une base individuelle. Les périodes de stages de spécialité accomplies à l'étranger ne peuvent être accréditées en Allemagne que si elles ont été effectuées pour une durée minimale de 6 mois dans un poste

dûment rémunéré au sein d'un établissement autorisé à dispenser une formation médicale spécialisée. Il faut détailler la taille de l'établissement de santé et les activités exercées.

Le délai est généralement de **4 mois** mais cela peut être étendu dans des cas spécifiques.

Si l'équivalence du diplôme de spécialité est confirmée, la reconnaissance est attribuée.

Si des différences significatives peuvent être compensées par une expérience professionnelle pertinente, l'association médicale du Land demande alors à ce que de nouvelles périodes de travail/formation en tant que médecin assistant soient accomplies. La durée dépend de la reconnaissance des expériences professionnelles passées obtenues à l'étranger. Il ne s'agit pas de mesures compensatoires au même titre que lors de la procédure de reconnaissance du diplôme de médecine (hors spécialité). Après l'accomplissement de nouvelles années de travail sous la supervision d'un spécialiste, un examen à la fin de cette période de stage confirme l'obtention de la spécialité : le candidat reçoit un certificat qu'il doit soumettre à l'autorité compétente. Si toutes les conditions sont remplies, la qualification professionnelle est reconnue.

Si il existe des différences substantielles entre la formation de spécialité reçue et celle allemande, et qu'elles ne peuvent être compensées, alors le candidat doit se présenter à l'examen de spécialiste. Généralement, si la différence de durée de la formation pour devenir spécialiste est supérieure à un an, une différence substantielle est admise. Il peut aussi être possible qu'une période de travail à l'hôpital en tant que médecin assistant soit requise avant de pouvoir passer l'examen de spécialité.

Sans diplôme de spécialité

Si la spécialité n'est pas reconnue ou n'a pas été commencée, il faut reprendre le cursus imposé aux nationaux ayant tout juste obtenu leur approbation.

Les médecins ayant une autorisation d'exercice peuvent **soumettre leur candidature pour faire une spécialité directement à un hôpital de formation agréé**. Ils peuvent obtenir alors un poste de médecin "interne" dans la spécialité médicale de leur choix. Il faut avoir obtenu la reconnaissance du diplôme de base, l'approbation (autorisation d'exercer) et être enregistré dans l'une des associations médicales fédérales (*Landesärztekammer*).

Selon la spécialité, la formation peut durer **cinq à six ans**. Elle se déroule **sous la supervision** des médecins spécialistes autorisés à former des médecins en internat dans les hôpitaux universitaires, dans d'autres institutions médicales habilitées à la formation spécialisée et dans les cabinets médicaux également agréés. Certaines expériences professionnelles de spécialité peuvent être reconnues au cas-par-cas et permettent de raccourcir de quelques semestres la durée de l'internat. Il faut cependant fournir un compte rendu détaillé de ce qui a été réalisé pendant ces expériences.

Suite à cette spécialité, il faudra passer un **examen de fin d'études** (le "Facharztprüfung"), consistant en une épreuve orale avec un jury de 3 spécialistes, dont 2 dans la spécialité du candidat.

E) Accès accéléré au travail

Pour les médecins

Il est possible d'exercer rapidement sans avoir obtenu l'*Approbaton* par le biais d'une **autorisation temporaire d'exercice** (*Berufserlaubnis*). La demande pour le *Berufserlaubnis* peut se faire parallèlement à la demande d'*Approbaton*. Une fois l'examen de langue médicale réussi, le médecin exerce sous la supervision d'une personne agréée.

Cette autorisation de travail temporaire sera valable uniquement dans le Land dans lequel elle a été délivrée. Elle est souvent limitée à un type d'activité et est valable **deux ans** même si des

prolongations sont parfois accordées. L'exercice de la profession peut ensuite être considéré comme mesure de compensation pour la reconnaissance.

Il est possible de commencer la procédure de reconnaissance des qualifications pendant la demande d'asile et même depuis l'étranger.

Pour les infirmiers

Pendant le cours d'adaptation, le candidat infirmier peut exercer en tant qu'assistant sous la responsabilité d'un superviseur qualifié. Cette période d'adaptation dure de 4 à 12 mois.

F) Reprise d'études

Information et orientation

Il existe dans chaque université un service d'information, de conseil, d'orientation et d'accompagnement dans les démarches de validation des diplômes pour les étudiants internationaux. Quelques-unes proposent aussi un service d'orientation pour les personnes réfugiées. Le site [Higher Education Compass](#) répertorie tous les services destinés aux étudiants internationaux pour les professions médicales.

La plateforme [studyingermany](#) créée par le ministère fédéral de l'Education et de la Recherche regroupe les informations importantes pour une personne réfugiée qui voudrait reprendre ses études. Il n'est cependant pas spécifique aux professions de santé.

[Uni-assist](#) permet de guider les étudiants internationaux dans leur candidature à l'université, d'évaluer les certificats scolaires et universitaires internationaux en ce qui concerne leur équivalence avec le système éducatif allemand et de soumettre directement la candidature à l'université souhaitée. Ce site vérifie aussi que les candidats satisfont bien aux conditions d'admission des différentes universités, du seul point de vue de la documentation ; l'évaluation du contenu et l'admission aux programmes d'études sont effectuées par les établissements eux-mêmes. Des informations spécifiques aux personnes réfugiées sont aussi disponibles sur le site. Depuis mars 2016, le financement fourni par le BAMF permet aux réfugiés de postuler **gratuitement** à un maximum de trois établissements d'enseignement supérieur par semestre via uni-assist.

Les 22 centres de conseil "[bildungsberatung G-FH](#)" permettent de conseiller et accompagner les jeunes migrants dans leurs choix d'études ou de carrière en prenant en compte l'éducation et formation reçue à l'étranger auparavant et la faisabilité du projet en Allemagne. Ils offrent aussi des bourses qui couvrent de larges coûts (frais de cursus, frais de déplacement, certificats de conformité, traduction certifiée, frais de subsistance et frais de logement).

Reconnaissance des qualifications

Il est officiellement reconnu que les bénéficiaires de la protection internationale (entre autres) ne peuvent pas toujours fournir des documents officiels permettant l'entrée à l'université. Une [procédure adaptée](#) prenant en compte la biographie, la plausibilité et les aptitudes personnelles a donc été mise en place.

Pour les médecins

Pour poursuivre des études médicales en Allemagne, il faut demander une équivalence d'études au "bureau des examens d'État" (*Landesprüfungsamt - LPA*) de son Land. Dans le cas des programmes universitaires avec un examen national (ce qui est le cas pour les médecins, dentistes, vétérinaires, pharmaciens), la procédure de reconnaissance ne se fait en effet pas à l'université. De même que pour la procédure d'*Approbat*ion, les bureaux d'examen d'État peuvent demander au ZAB d'évaluer les diplômes étrangers.

Généralement le délai est court (4 mois).

Dès la réception de la notification de reconnaissance, il faut inclure le certificat d'équivalence dans le dossier de candidature soumis à l'université.

Pour les infirmiers

Pour les infirmiers, une reprise d'études n'est pas envisagée car tout se déroule dans le cadre de la procédure de reconnaissance des qualifications pour exercer.

Reprise d'études à un niveau adapté

Pour les médecins

La reconnaissance complète ou partielle des études accomplies permet théoriquement de **reprendre au semestre correspondant**. Quel que soit le statut (demandeurs d'asile, réfugiés) ou la nationalité de la personne souhaitant réintégrer un cursus universitaire de médecine, elle sera considérée comme un "étudiant transféré". Chaque année, dans les programmes avec examen national (comme c'est le cas pour les professions médicales), le **nombre de places est limité** et fixé par "l'ordonnance du ministère des Sciences relative à la détermination des numéros d'admission aux programmes d'études dans le cadre de la procédure d'attribution des Universités". Ce nombre de places ne change pas dans les années supérieures. L'admission à un semestre en médecine dépend donc de la disponibilité des places ouvertes dans les universités. Il y a dans les faits **très peu de places disponibles** pour les étudiants souhaitant reprendre des études. Les réfugiés ne bénéficient pas de procédure ou de places spéciales.

Pour s'inscrire à l'université, il faut pouvoir prouver un **niveau de langage C1 allemand** pour les programmes des professions médicales. Cependant, de nombreuses universités ont ouvert leurs cours de langue gratuitement aux étudiants internationaux et réfugiés, permettant ainsi à ces étudiants d'atteindre le niveau d'allemand requis pour entrer dans ces universités.

La plateforme *Hochschulstart* est responsable de la coordination des candidatures aux cours de premier cycle (deux premières années), y compris l'attribution centrale de places d'études à admission restreinte à l'échelle nationale dans les domaines de la médecine humaine, de la médecine vétérinaire, de la médecine dentaire et de la pharmacie.

ANNEXES

Frais

Procédure de reconnaissance du diplôme

Le coût pour évaluer la comparabilité des diplômes "*Gleichwertigkeitsprüfung*" est **entre 100€ et 2800€ pour les médecins** et **entre 25€ et 600€ pour les infirmiers**.

Des aides existent : par exemple, la **bourse de reconnaissance** "*Anerkennungszuschuss*" attribuée par l'Institut de recherche sur l'enseignement et la formation professionnelle (f-bb) couvre les frais de la procédure jusqu'à 3000 euros, y compris les frais de traduction, d'authentification et les mesures compensatoires. **L'agence pour l'emploi** allemande et d'autres initiatives locales peuvent aussi couvrir les frais de la procédure de reconnaissance.

Examen de langue:

Le coût du test de langue médicale varie selon les Länder **entre 300€ et 600€**. Il n'existe pas d'aides pour le coût de l'examen en lui-même. Cependant, des aides sont associées aux coûts des formations préparant l'examen.

Ainsi, l'Office Fédéral pour la Migration et les Réfugiés (BAMF) subventionne des **cours professionnels pour préparer le FSP** pour des revenus annuels en dessous de 20 000€ (sinon le prix est de 1 392€). Si l'examen est réussi, 50% des contributions peuvent être remboursées. Les cours donnés par la FIA (Freiburg International Academy), à condition d'un certificat d'éligibilité donné par la BAMF, sont aussi complètement subventionnés. Il faut un certificat B2 reconnu. Enfin, l'agence pour le travail peut financer sur demande des cours de préparation au FSP. Ces cours sont aussi subventionnés pour les demandeurs d'asile que dans les cas où ils maîtrisent suffisamment l'allemand et qu'ils ont une nationalité pour laquelle une protection est très souvent accordée (le cas pour l'Afghanistan, l'Erythrée, la Somalie et la Syrie).

Il existe aussi des **cours en ligne** répertoriés sur le site Imed-Komm.eu. Le but est de créer, expérimenter et diffuser du matériel d'apprentissage linguistique moderne et innovant, de techniques de test et de certification pour la communication professionnelle interculturelle de médecins et de professionnels de la santé étrangers. Le matériel est utilisé dans les cours de langue professionnelle (cours en présentiel, cours hybrides en ligne) subventionnés par le BAMF.

Enfin le projet "*Integra*" financé par l'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD) subventionne des cours de langue à l'université sur des sujets spécifiques comme la santé.

Examen de connaissance

Les coûts du test de connaissances pour les médecins varient selon les Länder. Pour les médecins, ils se situent environ **entre 400 € et 1 100 €**. Pour les infirmiers, le test de reconnaissance est par exemple de **950 euros à Berlin et entre 500 et 600 euros en Bavière**.

Période d'adaptation

Les coûts pour la période d'adaptation pour les infirmiers varient aussi selon les Länder. A titre d'exemples, les coûts peuvent être de **3600 à Berlin et entre 380 à 3600 euros en Bavière**.

La spécialité

La procédure de reconnaissance pour un médecin en spécialité généraliste coûte a priori **entre 50€ et 1500€** selon les Länder.

La reprise d'études

Les frais pour la reconnaissance des crédits oscillent entre une **quarantaine et une centaine d'euros**.

Contenu des examens de compétences et cours

Examen de Langue:

Cet examen porte sur la **terminologie médicale** mais aussi sur la **capacité à expliquer ces termes médicaux dans un langage adapté au patient**. L'examen dépend du Land dans lequel on se trouve. Il contient toujours une partie écrite et une orale. Généralement, il y a une conversation avec le patient, une mise sur papier du diagnostic identifié dans la discussion, une discussion avec d'autres médecins et une épreuve de traduction du vocabulaire médical.

Examen de Connaissances:

Ce test porte sur la médecine interne et la chirurgie, avec des questions sur des aspects supplémentaires de la médecine d'urgence, des procédures d'imagerie, de la pharmacologie clinique, de la radioprotection et des questions juridiques relatives à l'exercice de la profession médicale. En outre, si des différences significatives ont été identifiées entre la formation du candidat et la formation médicale en Allemagne, l'autorité compétente peut déterminer, avant l'examen, qu'une autre matière ou discipline soit évaluée.

Ce test de connaissance se déroule sous la forme d'un **examen clinique et un examen pratique oral** avec présentation du patient. En règle générale, l'examen a lieu dans une clinique universitaire ou dans un hôpital mandaté à cet effet.

- Lors de l'**examen clinique** qui dure approximativement 60 minutes, le candidat doit examiner un patient et rédiger ensuite un rapport médical sur le diagnostic, les pronostics et le plan de traitement.
- Après l'examen clinique, le même jour ou quelques jours plus tard, le candidat passe l'**examen oral pratique**. Pendant une durée de 60 min à 90 min, des questions sur différents thèmes (médecine interne, chirurgie, médecine d'urgence, la pharmacologie clinique / pharmacothérapie, les procédures d'imagerie, la radioprotection ou les questions juridiques de la pratique médicale) lui sont posées.

IQ Network

Le programme "Intégration par la qualification (IQ)", financé par le ministère fédéral du travail et des affaires sociales (BMAS) et l'Union européenne via le Fond Social Européen Plus est géré par l'Office fédéral allemand pour la migration et les réfugiés (BAMF). Un financement de 210 millions d'euros pour environ 270 sous-projets dans tout le pays est disponible dans le cadre du cycle de financement 2023-2025. Depuis 2015, ce réseau se concentre sur les mesures compensatoires prévues par la loi sur la reconnaissance. L'objectif est que, grâce à une formation adaptée, les qualifications professionnelles acquises hors d'Allemagne conduisent, autant que possible, à un emploi correspondant.

Des programmes de formation pour les médecins sont mis en place dans plusieurs régions. Ainsi, le **programme IQmed** (Poméranie occidentale) permet de préparer les médecins étrangers au test de connaissances qu'il est nécessaire de réussir pour exercer en Allemagne. La formation comprend entre autres : des séminaires spécialisés et pratiques, des discussions de cas, des conférences sur les soins de santé, des séminaires interculturels et des questions relatives à la responsabilité en vertu de la loi. La formation se fait en ligne mais offre aussi des stages pratiques à l'hôpital.

Le programme permet également de trouver et de financer les formations nécessaires pour satisfaire aux prescriptions des mesures compensatoires prescrites suite à la demande de reconnaissance des qualifications.

Exemple de Galina Batt:

Venue de Russie, Galina s'est installée en Allemagne. En Russie, elle avait travaillé comme médecin assistante (« feldsher »). En Allemagne, ce métier correspond à une profession intermédiaire entre infirmière et médecin urgentiste.

Galina Batt a déposé une demande pour la reconnaissance de sa formation. Suite aux prescriptions de mesures compensatoires particulières, le réseau IQ lui a permis de trouver une formation à l'hôpital en même temps qu'une formation à l'école Louise von Marillac, institut de formation en soins infirmiers de Cologne. Elle a bénéficié d'un soutien financier [par le réseau IQ](#).